

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 80 (2002)
Heft: 1

Artikel: ELISA : un nouveau test immunologique pour la détermination de l'amanitine dans l'urine, le sérum et le plasma
Autor: Flammer, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-936043>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ELISA – un nouveau test immunologique pour la détermination de l'Amanitine dans l'urine, le sérum et le plasma

D^r med. René Flammer
Fichtenstrasse 26, 9303 Wittenbach

Le test ELISA de la firme Bühlmann S. A. remplace dès maintenant le test RIA (1,2,3).

Ce nouveau test présente les avantages suivants par rapport au test RIA:

- Disponibilité de ce test durant toute l'année,
- Suppression de la radioactivité,
- Mise en œuvre rapide du test (résultat après une heure).

Les laboratoires qui exécutent ce test sont répertoriés au Centre Toxicologique de Zurich, (tél.: 01 251 51 51).

Le nouveau test recense les α -Amanitines et les γ -Amanitines, mais plus les β -Amanitines. Cela ne joue aucun rôle, car il apparaît que dans tous les champignons qui contiennent des Amanitines, les α -Amanitines sont en plus grandes quantités.

Ce test doit être pratiqué dans tous les cas douteux:

- A l'apparition des premiers symptômes: vomissements et diarrhées après plus de quatre heures,
- Aux convives encore non touchés par les symptômes,
- Pour tous les cas d'empoisonnements qui ne peuvent exclure un syndrome phalloïdien ayant pour origine une cause mycologique. Il peut se trouver le cas d'un empoisonnement avec un temps de latence de moins de 4–6 heures (enfants, repas copieux, mélange de champignons toxiques de différentes espèces).

Dans les cas d'urgence, il est plus facile pour les experts en mycologie de conseiller aux médecins d'employer le test ELISA dans tous les cas douteux.

On peut regretter toutefois, que ces recommandations ont été proposées en vain aux médecins ainsi que dans des cliniques universitaires. On peut même rencontrer dans certaines cliniques universitaires des médecins qui renoncent à utiliser ce test, prétextant que son application dure des heures et que les résultats tardent à être connus.

Si des experts avertis de la VAPKO se tiennent aux côtés des médecins surchargés par les empoisonnements fongiques, alors des événements regrettables appartiendront au passé. Le test ELISA doit être employé dans toutes les circonstances évoquées ci-dessus et son application ne doit pas être retardée.

Si son application se heurte à une opposition du milieu médical, il faut insister, quitte à recourir à l'autorité d'un supérieur hiérarchique.

Littérature:

- 1 Bühlmann Laboratories. Amanitin ELISA, instruction manual. 2000. Bühlmann Laboratories AG, CH-Allschwil.
- 2 Staack R, Maurer HH. 2001. New Bühlmann ELISA for determination of Amanitins in urine – are there false positive results due to interferences with urine matrix, drugs or their metabolites? Dep. of Experim. and Clin. Tox., Inst. of Pharmacol. and Toxicol. University of Saarland, Homburg.
- 3 Scholer A, Regeniter A. 2000. Intoxikationen mit Amanitinen (Knollenblätterpilz). Toxichem. & Krimtech. 67: 98–104.

Traduction: Jean-Jacques Roth